

Assemblée générale annuelle

Section locale 601 – Région du Manitoba

Mardi 20 avril 2010, de midi à 13 h

**Hôtel Radisson – Salle de bal Manitoba
288, avenue Portage, Winnipeg**

Compte rendu

1) Introduction

Isabelle Petrin, la nouvelle ART affectée aux membres de l'ACEP au Manitoba se présente elle-même de même que Claude Poirier, notre président national. Elle mentionne que Stan Spak s'excuse, car il ne peut être présent en raison d'une urgence au travail.

2) Rapport de l'exécutif de la section locale

En raison de l'absence du président, le rapport sera envoyé directement au CEN.

3) Rapport du Bureau national

Claude Poirier fait le point sur les répercussions du budget, qui demeurent en grande partie inconnues. L'ACEP a un cependant plan d'action prévoyant des mesures concernant les membres et la consultation des ministères au niveau national par les ART. Il traite également de la contestation fondée sur la *Charte* actuellement en marche et nous dit que les derniers affidavits ont été déposés en cour; nous nous attendons à ce que la cause soit entendue à un moment donné à l'automne. Pour ce qui est du litige sur les pensions, les audiences se déroulent à Toronto (les 19 et 20 avril 2010). Claude mentionne en outre que notre grief de principe sur le refus de l'employeur de négocier les taux de rémunération et les règles concernant la rémunération des fonctionnaires au moment de la transposition aux nouveaux niveaux (paragraphe 27.07 de la convention collective du groupe EC) sera entendu en septembre 2010 à Ottawa.

4) Questions concernant la section locale

Droits acquis des EC : Isabelle Petrin mentionne qu'il s'agit d'une préoccupation de l'ACEP et que des démarches ont déjà été entreprises pour protéger les droits de nos membres en négociant une entente avec le CT. L'entente finale a été conclue, mais n'a pas été publiée parce que le CT attend l'approbation finale.

Niveaux différents pour le même travail : le président demande à nos membres s'ils sont au courant de cas de disparité au sein du groupe EC d'un ministère à l'autre ou entre les régions. Bien qu'il y ait des différences, aucune préoccupation particulière n'est soulevée.

5) Élections

Claude Poirier souligne le rôle joué par nos dirigeants de section locale et leur importance au sein de l'Association. Il encourage aussi les membres à s'engager. Il reconnaît et remercie de façon particulière Stan Spak pour son rôle comme président de la section locale.

Présidence : Cindy Creran
Proposée par Yvonne Kunce et appuyée par Anne Wallin
Pas d'autres candidats
Elle est élue par acclamation.

Vice-présidence : Yvonne Kunce
Proposée par Thea Haut et appuyée par Anne Wallin
Pas d'autres candidats
Elle est élue par acclamation.

Trésorière : Thea Haut
Proposée par Yvonne Kunce et appuyée par Anne Wallin
Pas d'autres candidats
Elle est élue par acclamation.

6) Autres questions

Une question est posée au sujet d'une nouvelle pratique à AINC concernant des congés pour nominations aux termes de la politique du CT. Il semble y avoir une différence entre les nominations correctrices et les nominations préventives. Isabelle Petrin transmettra la question à l'agent responsable d'AINC afin d'obtenir ses commentaires et reviendra au membre.

7) Questions / Commentaires

8) Levée de la séance

Claude Poirier remercie les participants et souhaite la bienvenue aux membres du nouvel exécutif de la section locale.